

Vivre

NUMÉRO
178

à Châteauneuf-les-Martigues

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPAL - JANVIER - FÉVRIER - MARS 2021

> **ACTUALITÉ p.4**
Des vœux tournés
vers l'avenir



SERVICE PUBLIC p.8

Le nouveau CCAS : un service public moderne et efficace

ENVIRONNEMENT p.20

Dépôts illégaux, une lutte complexe

PROXIMITÉ p.24

Le numérique à la portée de tous



www.chateauneuflesmartigues.fr



SOMMAIRE

Vivre à Châteauneuf-les-Martigues

p.3
ÉDITO

p.8
SERVICE PUBLIC
Le nouveau CCAS : un service public moderne et efficace



p.11
TRAVAUX
Les travaux de la voie verte et de la Bastide Neuve sont terminés
Aménagements au cimetière Montcalm
Des ombrières photovoltaïques à la Plaine des sports

p.13
SPORT
Un mur d'escalade à donner le vertige



p.14
ASSOCIATIONS
La Maison pour Tous de La Mède
Une belle mobilisation pour la Ruée Rose
Planter des arbres, ces bienfaiteurs de la planète

p.18
ENVIRONNEMENT
Des initiatives citoyennes et associatives pour nettoyer les espaces naturels
Dépôts illégaux de déchets, une lutte complexe

p.23
PROXIMITÉ
La Poste ouvre un nouveau point de services relais à La Mède
Le numérique à la portée de tous

p.26
SÉCURITÉ PUBLIQUE
La sécurité : une stratégie territoriale de proximité

p.29
CULTURE
Encore plus de culture sur le site de la ville !

p.30
ÉCONOMIE
Des solutions pour soutenir le commerce local

p.32
EN IMAGES

p.34
ÉTAT CIVIL

p.35
EXPRESSION POLITIQUE

> ACTUALITÉ

p.4
DES VŒUX TOURNÉS VERS L'AVENIR



ÉDITO



TOUJOURS DANS L'INCERTITUDE...

Tout d'abord, je suis heureux de vous présenter le nouveau visage de votre magazine qui devient trimestriel avec quelques changements graphiques qui le rendent plus cohérent avec notre site internet.

La crise sanitaire nous a montré que l'information pratique et quotidienne doit être réactive et rapide.

Les moyens de communication vous permettent dorénavant d'interagir avec nous. Et vous êtes nombreux à nous solliciter via la messagerie de la page officielle du Facebook de la ville. Nous mettons tout en œuvre pour vous répondre dans les meilleurs délais.

Le site internet de la ville, l'affichage numérique ou encore les réseaux sociaux ont été les supports que vous avez le plus plébiscités en 2020.

L'édition trimestrielle du magazine municipal traitera davantage les sujets de fond ou les problématiques plus complexes nécessitant plus d'éclairage ou de précision. C'est le cas dans ce numéro où sont présentés les sujets sur les dépôts illégaux de déchets, sur les missions d'un Centre Communal d'Action Sociale mais également un focus sur la Maison pour tous de La Mède qui vient d'être rénovée.

Il n'a pas été possible malheureusement cette année de vous rencontrer à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux, moment privilégié auquel vous êtes très nombreux à participer chaque année. Ce choix d'annuler cet événement n'a pas été facile car vous le savez, je privilégie la proximité dans toutes mes actions. J'ai tenu tout de même à vous adresser mes meilleurs vœux pour 2021 à travers un film diffusé sur les réseaux sociaux qui, je l'espère, vous a montré ma détermination à avancer malgré le contexte difficile.

Nous avons d'ailleurs déjà réalisé les travaux nécessaires à l'amélioration de notre cadre de vie. Des pages sont consacrées à la présentation de tous les projets terminés comme le bâtiment du CCAS, la fin des phases d'installation de la vidéoprotection, la voie verte de La Valampe, le chemin de la Bastide Neuve, les bornes wifi, le nouveau mur d'escalade au gymnase de La Mède. Et nous préparons aussi activement les futurs projets de la ville à moyen et long terme. Je vous souhaite une belle découverte et une bonne lecture. Et encore une fois, tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année. Je reste présent à vos côtés.

Roland Mouren
Maire de Châteauneuf-les-Martigues
Vice-Président de la Métropole

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Vous pouvez prendre rendez-vous :

Avec M. le maire,
En contactant le secrétariat du maire au 04 42 76 89 01 ou 02.

Avec les adjoints et les conseillers municipaux,
En contactant le secrétariat des élus au 04 42 76 89 10.

MAGAZINE VIVRE N°178
JANVIER - FÉVRIER - MARS 2021

Magazine d'information municipale gratuit trimestriel édité par la ville de Châteauneuf-les-Martigues.

Directeur de la publication : Roland MOUREN, maire.
Rédaction : Audrey DUWEZ, Magali MONZILLI, Sylvie REVERBEL, Émilie REYES, journalistes.
Photos : René ISAÏA, Adobe Stock, droits ville de Châteauneuf-les-Martigues.

Maquette et mise en page : Stéphane CLAVEAU.
Adresse de la publication : Hôtel de Ville - Place Bellot - BP 70024 - 13168 Châteauneuf-les-Martigues - Tél. 04 42 76 89 00.
Impression : Imprimerie RICCOBONO Offset Presse S.A. 115, chemin des Valettes - 83490 Le Muy.
Tirage : 8 400 exemplaires - Janvier 2021

Distribution : Ce magazine est distribué par des agents de la ville de Châteauneuf-les-Martigues dans toutes les boîtes à lettres de la commune, dans les bâtiments publics et les commerces de proximité.

Dans le cas où vous ne recevriez pas le magazine, vous pouvez contacter le service communication au 04 42 76 89 50 ou par courriel service.communication@chateauneuf-les-martigues.fr en spécifiant votre adresse et un numéro de téléphone pour vous contacter.





DES VŒUX TOURNÉS VERS L'AVENIR

Cette année, au regard des circonstances exceptionnelles, Roland Mouren, Maire de la ville, a décidé de souhaiter ses vœux à distance et préserver ainsi la population de tout risque sanitaire. Il a tenu à s'adresser aux habitants de façon originale et inédite, en enregistrant une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux et sur le site de la ville, le 15 janvier dernier. Il a d'ailleurs rappelé dès le début de son discours "qu'il serait toujours présent, prêt à s'adapter et à accompagner les Châteauneuvais et les Médéens en toutes circonstances".

Résolument tourné vers les futurs projets que portera la ville, le Maire a également fait le bilan de cette année 2020 écoulée.

La jeunesse, toujours une priorité

La crise sanitaire a mis la municipalité face à de nombreux défis : la transformation des colonies de vacances au profit de stages d'été, la fermeture d'école suite aux cas de COVID déclarés, la mise en place de protocoles sanitaires stricts. À chaque problème, des solutions ont été trouvées.

Pendant l'été, des travaux de rénovation ont été réalisés dans toutes les écoles de la commune afin d'améliorer le confort des enfants. "Des espaces climatisés sont désormais présents dans chacune des écoles et petit à petit toutes les classes seront équipées de chauffage réversible", précise Roland Mouren. Cela représente un

investissement de plus de 350 000 euros.

Monsieur le Maire a annoncé travailler à la réalisation de 6 classes maternelles supplémentaires à côté du centre aéré pour pouvoir accueillir un nombre d'élèves toujours en augmentation. En effet, Châteauneuf-les-Martigues a connu une croissance démographique de 44 % en seulement 10 ans. Un record qui est aujourd'hui un défi de taille à relever afin de répondre aux besoins de la population en matière d'infrastructures et notamment scolaires.

Le coût estimatif de ce projet d'extension s'élève à 1,2 million d'euros HT. La municipalité va solliciter trois subventions afin que le projet soit cofinancé. L'une auprès de l'État dans le cadre du Fonds de soutien à l'investissement local (F.S.I.L.), l'autre auprès de la Région Sud dans le cadre du Fonds régional d'aménagement du territoire (F.R.A.T.) et enfin une dernière auprès du Département dans le cadre d'un nouveau contrat départemental.

Une salle de restauration sera également construite à l'école Marie Mauron à La Mède.

Enfin, dans les projets à plus long terme, une réflexion est menée sur la création d'un pôle jeunesse à proximité du collège, en intégrant le Relais Jeunes et des espaces dédiés aux loisirs des jeunes et des familles.



Des travaux pour améliorer le cadre de vie et l'environnement

2020 a vu la réalisation du nouveau CCAS. "Du fait du contexte sanitaire, le bâtiment n'a pas pu être inauguré. Situé en plein centre-ville, il est accessible aux personnes à mobilité réduite et mutualise des services dans des locaux clairs, spacieux et plus confortables pour les utilisateurs."

Un investissement de la Métropole Aix-Marseille-Provence d'un montant de 1 026 295 euros a été consacré à la création d'une voie de communication dite voie verte partant du rond-point de la Valampe. Réservée aux déplacements doux, elle permet de rejoindre la Plaine des sports en toute sécurité.

Le chemin de la Bastide Neuve est aussi finalisé. Ce projet métropolitain de 2,3 millions d'euros a permis la création de trottoirs, d'une piste cyclable ainsi que l'aménagement de la chaussée et du réseau pluvial.

Enfin, des ombrières photovoltaïques sont en cours de construction sur le parking de la Plaine des sports (voir p.11). Il est également prévu l'achat de voitures électriques supplémentaires lors du renouvellement des véhicules municipaux.

OBJECTIFS TENUS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Le maillage de la ville par la vidéoprotection défini lors du premier mandat est mis en place. La dernière phase s'est terminée cette année. Monsieur le Maire s'est félicité de la diminution des délits de moitié, même s'il reste prudent et vigilant : "la politique définie porte ses fruits, nous continuerons donc dans cette voie." Retrouvez un article complet page 26 du magazine.



> GRAND PROJET

UNE NOUVELLE SALLE POLYVALENTE POUR 2023

Elle sera située près du Pôle culturel Jean-Claude Izzo et permettra d'élargir l'offre de spectacles et d'étoffer l'espace culturel. Les premières esquisses sont en cours de réalisation mais il faudra encore patienter quelques années pour voir la construction du bâtiment.

TOUJOURS PLUS DE CONCERTATION AVEC LA POPULATION

Afin de consulter les habitants sur les aménagements qui les concernent, dès que cela sera possible, les réunions publiques seront remises en place. Aménagements urbains pour la rénovation des boulevards Château Moustier et Henri d'Attilio, le stade de La Mède ou encore la redynamisation du centre-ville, comme le précédent mandat, les décisions se prendront en concertation.



Une ville sportive

La ville souhaite investir dans le sport et a mis en place un plan pluriannuel d'investissement jusqu'en 2025. La priorité du premier édile "répondre aux besoins des sportifs en rénovant les nombreuses infrastructures déjà existantes sur la commune et en créant de nouveaux équipements." En premier lieu, les gymnases seront réhabilités et mis aux normes jusqu'en 2023 pour améliorer le confort des utilisateurs. "Nous avons déjà démarré les travaux en faisant l'étanchéité de la toiture, la peinture intérieure et le changement

des lampes par des LED au COSEC. Cette année également les plafonds du Grand Jas et du Gymnase de La Mède ont été refaits. Au Gymnase de La Mède, une extension du **mur d'escalade** a été créée et permettra au club de se développer" (plus d'informations en p.12).

D'autres installations sont également planifiées comme l'aménagement d'un hangar pour créer une véritable **salle de boxe** près de l'école Marie Curie ainsi que l'aménagement de **deux terrains de Padel** (sport de raquettes) à la Plaine des sports.



Un dynamisme économique qui ne faillit pas malgré la crise

Notre territoire séduit de plus en plus d'entreprises. Pour favoriser leur installation, une réflexion est menée pour développer des zones d'activités économiques plutôt dédiées à l'artisanat et aux très petites entreprises. Pour cela, sont à l'étude **les aménagements de la zone d'activité artisanale de la Moute Nord** ainsi que ceux des terrains de La Mède appartenant à Total.

Là encore, il est prévu de valoriser le site de La Poste en privilégiant l'installation de commerces et en mettant en place un distributeur de billets, attendu par les habitants de La Mède.

Enfin, les jeunes, durement touchés par cette épidémie n'ont pas été oubliés. "Nous avons décidé de les accompagner davantage en leur proposant des mesures adaptées à chaque situation. Par exemple, la Route de l'Emploi organisée par la CMAR*, sous l'égide du Département doit avoir lieu en février, elle va permettre de promouvoir l'artisanat auprès des jeunes de la commune."

*CMAR : Chambre de Métiers et de l'Artisanat



Vous pouvez voir ou (re)voir le discours du Maire, sur www.chateauneuflesmartigues.fr ou sur la page Facebook de la ville.



INVESTISSEMENTS PRÉVISIONNELS : LES PROJETS PHARES

La Ville a élaboré son Plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour ses prochaines années de mandat. Il dresse la liste des projets programmés par la majorité municipale pour la ville, et les financements qui leurs sont attribués sur 5 ans. Par nature évolutif, il est actualisé et ajusté chaque année selon le contexte, les besoins nouveaux, les priorités techniques et l'environnement économique et juridique.

QUELQUES PROJETS PHARES

> ÉCOLES



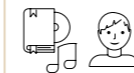
- Création d'une nouvelle salle de restauration scolaire à Marie Mauron,
- Désamiantage et étanchéité du toit à l'école Brossolette,
- Création de 6 classes maternelles au sein du centre aéré,
- Installation de chauffage réversible dans les classes et création de préau dans les cours de récréation.

> ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



- Rénovation complète du COSEC et du gymnase du Grand Jas,
- Remplacement de la pelouse synthétique du stade honneur et annexe de la Plaine des sports,
- Création d'une salle de boxe,
- Aménagement de terrains de Padel (sport de raquettes) à la Plaine des sports.

> CULTURE ET JEUNESSE



- Réalisation d'une salle polyvalente à côté du pôle culturel Jean-Claude Izzo,
- Création d'un Pôle jeunesse avec des aménagements extérieurs.

> ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



- Fin du passage aux LED de l'ensemble de l'éclairage public et des illuminations.



> LE MOT DE

LE NOUVEAU CCAS : UN SERVICE PUBLIC MODERNE ET EFFICACE

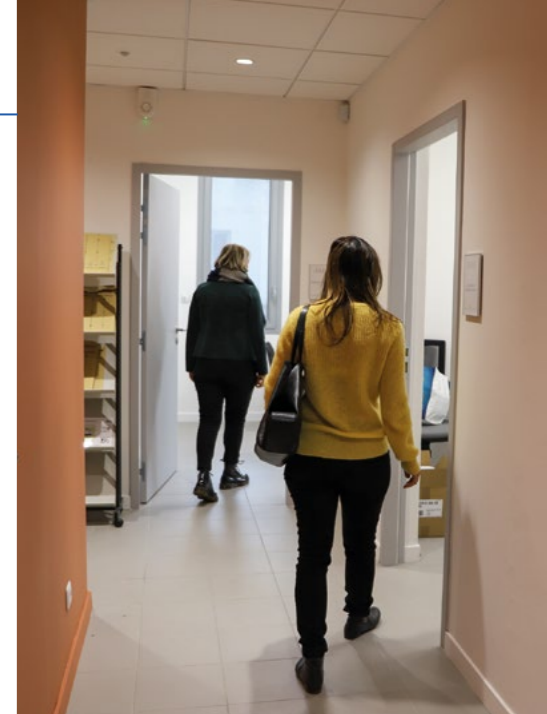
En novembre, le Centre Communal d'Action Sociale a ouvert ses portes dans un tout nouveau bâtiment au 15 rue des cerises. Situé en plein centre-ville, à proximité du parking des Résistants, le bâtiment, accessible aux personnes à mobilité réduite, occupe une situation géographique stratégique pour répondre au mieux aux attentes des usagers.

Cette nouvelle construction s'inscrit dans le prolongement du réaménagement du cœur de Ville visant à dynamiser la vie de quartier et l'attractivité de l'hyper centre. L'ensemble des aménagements proposés traduit la volonté d'accueillir dans de bonnes conditions le marché hebdomadaire, les événements festifs, tout en fluidifiant les flux des usagers du centre (commerces, services publics, riverains).

Mieux accueillir tous les publics
Les anciens locaux dont disposait le CCAS étaient d'anciennes maisons de village accolées et réaménagées

au fil du temps en locaux administratifs. Ils ne répondaient à aucune norme d'accessibilité. La démolition totale des bâtiments et une reconstruction se sont avérées plus pertinentes pour bénéficier d'un bâtiment conforme aux règles de sécurité et d'accessibilité des PMR. L'entrée principale constitue le hall d'accueil, spacieux et agréable, d'où les habitants ont accès à l'ensemble des espaces dédiés au logement social, à la petite enfance, aux assistantes sociales et autres services du CCAS.

Une mutualisation de l'espace
Cette reconstruction a permis l'ajout d'un niveau supplémentaire qui double la surface. Ainsi, dans le but de mutualiser l'espace, ce sont deux autres services administratifs qui ont pu intégrer ce nouvel équipement de 550 m² constitué de 2 étages, la Direction des Finances et du Contrôle de Gestion et celle des Ressources Humaines.



> EN CHIFFRES

Montant total des travaux
• 1 473 000 €
Le montant des subventions accordées par le Conseil départemental s'élève à 736 500 € soit une participation à hauteur de 60 % sur le montant hors taxe. La Région Sud participe à hauteur de 200 000 €. La différence d'un montant de 536 500 € représente l'investissement assuré par la ville.



Nathalie Cali Garsia
Adjointe au maire déléguée aux affaires sociales, aux personnes âgées, aux logements sociaux, à la petite enfance, au handicap et à la restauration municipale

"Dans ce nouveau bâtiment spacieux et accueillant, tous les services sont réunis afin de proposer une meilleure prise en charge sociale globale des usagers."

LE CCAS AU PLUS PRÈS DE VOUS

Au cœur de l'action publique municipale, le Centre Communal d'Action Sociale propose une multitude de services à destination des familles, des personnes isolées, des personnes en situation de handicap et des seniors.

Les services du CCAS
Des travailleurs sociaux et des agents administratifs spécialisés accueillent, orientent et accompagnent les personnes en difficulté dans leurs démarches d'accès aux droits, et/ou pour bénéficier d'un accompagnement social. Il est possible de bénéficier d'un suivi personnalisé par une assistante sociale.

"En tant qu'élue aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS, j'effectue mes permanences au CCAS tous les jeudi matin sur rendez-vous. D'ailleurs, nos partenaires

profitent de ce lieu pour y faire leurs permanences : le RAM (Relais d'Assistance Maternelle), l'accompagnement global pôle emploi, un médecin bénévole pour l'instruction des dossiers liés au handicap et ce n'est qu'un début." explique Nathalie Cali Garsia.

Petite enfance
C'est le CCAS qui est en charge de la gestion des crèches municipales : deux crèches collectives et une crèche familiale (regroupement de 5 assistantes maternelles salariées). Dans un souci d'équité et de transparence de la gestion de la liste d'attente, toutes les préinscriptions se font au CCAS sur rendez-vous aussi bien pour les crèches collectives que la crèche familiale.



Demande de logement social

Le territoire de Châteauneuf-les-Martigues n'a cessé d'évoluer pour répondre aux attentes des citoyens en matière de logement. Ainsi, face aux demandes croissantes, un service leur est dédié.

Un parcours en plusieurs étapes

Toute personne qui souhaite obtenir un logement social doit obtenir un **numéro départemental unique** (ce numéro garantit l'enregistrement de la demande). Pour en faire la demande, il est nécessaire de remplir en ligne un formulaire unique (Cerfa) disponible sur le site www.service-public.fr. Un numéro départemental unique vous sera alors communiqué. À noter, le renouvellement de la demande doit se faire chaque année.

Une fois que vous avez reçu ce numéro unique, il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès de la conseillère en économie sociale et familiale qui va gérer votre dossier. Retrouvez toutes les infos pratiques sur le site internet de la ville www.chateauneuflesmartigues.fr

> CONTACT

Centre Communal d'Action Sociale

15, rue des cerises
Châteauneuf-les-Martigues
Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Tél. 04 42 76 89 80
Courriel : ccas@chateauneuf-les-martigues.fr

> AIDES ET DÉMARCHES

Le service d'action sociale compte deux assistantes sociales et un travailleur social qui vous accompagnent et vous orientent dans vos démarches d'accès aux droits :

- Une aide alimentaire,
- Une domiciliation,
- La Couverture Maladie Universelle (CMU) ou Aide Complémentaire Santé (ACS), gérée par la CPAM ou la Mutuelle Sociale Agricole (MSA),
- Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) pour le règlement de factures d'énergies et d'eau,
- Le Revenu de Solidarité Active (RSA) gérée par la CAF.

L'une des assistantes sociales est dédiée spécifiquement à l'accompagnement des seniors et des personnes porteuses de handicap. Elle reçoit uniquement sur rendez-vous, tous les jours au CCAS et deux demi-journées à la Maison des aînés.



UNE VOIE VERTE POUR FAVORISER LES DÉPLACEMENTS NON MOTORISÉS

Réservée aux déplacements doux, elle permet de rejoindre la Plaine des sports depuis le rond-point de la Valampe en toute sécurité.



LES TRAVAUX DE LA BASTIDE NEUVE SONT TERMINÉS

Réfection de la voirie, reprise du réseau pluvial, création de trottoirs sécurisés, pose de plateaux traversants, création d'une piste cyclable et de places de stationnement.



AGRANDISSEMENT ET AMÉNAGEMENTS AU CIMETIÈRE MONTCALM



D'une part, la chambre funéraire a connu des agencements. Cette dernière composée de deux salons permet aux proches de se recueillir autour du défunt avant les obsèques. Les deux portails et le portillon vétustes ont été remplacés par des équipements plus modernes et accueillants. L'installation de brise-vent, brise-vue permet de protéger contre les intempéries et préserver l'intimité des familles. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de 17 000 euros.

D'autre part, la Ville souhaite répondre à la demande croissante de caveaux de la part des familles châteauneuvaises. Une extension du cimetière de 2 200 m² a permis la création de 4 nouveaux carrés. Au total, 108 nouveaux caveaux de 6 places et 80 caveaux de 2 places seront installés. Les travaux d'un montant de 84 000 euros ont consisté à évacuer la terre, reprofiler le sol pour le mettre à niveau, appliquer un revêtement bicouche, délimiter les carrés et planter une haie séparative entre la partie existante et l'extension du cimetière.

DES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES À LA PLAINE DES SPORTS



Initié lors du premier mandat, le projet de construction d'ombrières de parking photovoltaïques verra finalement le jour au premier trimestre 2021. Il s'inscrit dans les objectifs européens et nationaux de développement des énergies renouvelables, de réduction d'émission de gaz à effet de serre et d'économie d'énergie.

L'appel à projet afin de proposer un meilleur confort aux utilisateurs du parking déjà existant, a été lancé en 2016 et remporté par la société "Urbasolar".

La construction d'ombrières aura plusieurs objectifs :

- Améliorer le confort thermique de stationnement des utilisateurs du parking,
- Protéger les véhicules du soleil et des intempéries,
- Produire de l'électricité verte qui sera réinjectée sur le réseau public.

Le projet comporte aussi l'implantation de deux bornes de rechargement pour les véhicules électriques. Les travaux de préparation du terrain ont déjà commencé. Le montage des structures des ombrières, la pose des panneaux solaires et leur raccordement seront terminés à la fin du mois d'avril 2021.



UN MUR D'ESCALADE À DONNER LE VERTIGE !

Une extension de la structure artificielle d'escalade du gymnase Michel Blasco à la Mède a été réalisée, créant 10 couloirs supplémentaires dans le prolongement de l'installation existante.

Plus de 6 mètres de haut, 15 mètres de longueur et 10 couloirs offrant plus de 30 voies modulables, ce sont les nouvelles dimensions de cet imposant mur d'escalade entièrement réalisé par la ville durant le dernier trimestre de l'année 2020 dans le gymnase Michel Blasco à la Mède. Cet équipement complet pour les

grimpeurs va également permettre à de nombreux amateurs ou non de pratiquer une discipline sportive en plein essor à la fois ludique, physique et exigeante.

Depuis une trentaine d'années, la ville compte un club d'escalade au sein du centre social MPT de Châteauneuf. Ce projet d'extension du mur a d'ailleurs été monté en collaboration avec les moniteurs qui ont pu apporter leurs connaissances techniques et pratiques pour un aménagement optimal.

> LE MOT DE

Olivier Scharff
Membre de l'équipe encadrante

Pouvez-vous présenter le club en quelques mots ?

Cette année, la section escalade du centre social MPT compte 76 adhérents répartis en deux groupes d'enfants à partir de 9 ans et un groupe d'adultes et adolescents à partir de 15 ans. L'équipe encadrante est composée de 7 moniteurs fédéraux expérimentés et bénévoles. C'est un club familial et convivial.

Quel est l'objectif d'un tel équipement pour le club ? Quels sont vos projets ?

Depuis de nombreuses années, le centre social a développé l'activité escalade qui connaît une forte demande. C'est une activité sportive qui mobilise de nombreuses qualités, techniques, physiques et mentales. Un sport riche et complet qui peut être pratiqué à tout âge dès 4 ans, quelle que soit sa condition physique. Nous étions contraints jusqu'à présent de refuser de nouvelles adhésions, l'extension du mur va nous permettre d'accueillir de nouveaux grimpeurs. Lors des prochains jeux olympiques de Tokyo la discipline y sera présente pour la 1^{re} fois ce qui va continuer à populariser ce sport !

Quels sont vos projets ?

Jusqu'à présent, seules des compétitions en interne étaient organisées. Avec l'arrivée du nouveau mur, des compétitions interclubs auront lieu ici, à Châteauneuf.

Et l'escalade en extérieur ?

Des sorties en extérieur sont proposées tout au long de l'année et encadrées par nos moniteurs. D'ailleurs, la ville compte parmi un des plus beaux sites naturels d'escalade de la région au Vallon du Saut.

> EN CHIFFRE

Montant de l'extension

• 21 610 € HT

Cofinancé par le Conseil Départemental à hauteur de 70 % soit 15 127 € HT.



> INFOS PRATIQUES

Pour adhérer et avoir accès au mur d'escalade :
Centre Social - Maison pour Tous
Rue du Vieux Moulin
Châteauneuf-les-Martigues
04 42 79 84 50.



LA MAISON POUR TOUS DE LA MÈDE, UNE ASSOCIATION QUI S'INSCRIT DURABLEMENT AU CÔTÉ DES HABITANTS

Créée en 1984, la Maison pour Tous de La Mède (MPT) est une association à but non lucratif offrant des activités de loisirs, sportives, culturelles et éducatives aux habitants dès l'âge de 3 ans. Ouverte il y a 36 ans avec 100 adhérents au départ, elle en compte aujourd'hui près de 700. Une belle évolution pour cette association qui ne cesse de se renouveler pour être au plus près des envies des Châteauneuvais et des Médéens.

Des activités variées et beaucoup de danse

C'est la section badminton qui existe depuis le plus longtemps dans les sports de l'association. Elle est toujours au programme

des activités parmi le tai-jitsu, la gym ou encore la couture. L'atelier peinture rencontre également un grand succès depuis des années. Véronique Hennebert, directrice de la MPT et Christiane Arnoux, responsable d'animation confient "Mme Mateo est une de nos plus fidèles adhérentes, elle participe au cours de peinture depuis 36 ans. Certaines personnes viennent en famille et nous avons plusieurs générations qui se sont succédées. Nous essayons de conserver un esprit assez familial grâce à des repas de Noël, des spectacles de fin d'année et des animations."

En effet, la structure s'est spécialisée au fil des ans dans l'activité danse

et propose pas moins de 7 styles différents dont le hip-hop, les danses latines, la zumba ou encore le ragga dancehall. Et ce n'est pas un mais deux spectacles de danse qui sont proposés à la fin de l'année scolaire à la Plaine des sports rassemblant près de 200 danseurs. Un véritable point d'orgue de la saison attendue par les danseurs et les spectateurs, qui n'a malheureusement pas pu se tenir cet été à cause de la situation sanitaire.

Une association présente dans la vie communale

La section de danse classique a formé un groupe qui se produit dans les maisons de retraite de la commune et participe aux événements caritatifs comme la Ruée Rose, le Téléthon ou encore soutient les opérations de récolte de fonds pour la mucoviscidose.

Un atelier tango thérapeutique est également organisé chaque lundi pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson.

L'association est accueillie dans des locaux municipaux mis à disposition et récemment rénovés pour le confort des adhérents. Dès la reprise, en septembre, les usagers ont

pu profiter d'une Maison pour Tous avec des couleurs, des matériaux modernes et des espaces de convivialité réaménagés.

Et pour ceux qui n'ont pas pu s'inscrire à cause de la crise sanitaire, la directrice de la MPT rappelle que des inscriptions par mois sont possibles et cela dès janvier. Aussi, n'hésitez pas à venir vous renseigner sur les différentes activités, le secrétariat est ouvert jusqu'à 19h.

Plus de renseignements sur la page Facebook Maison pour Tous La Mède ou par téléphone au 04 42 07 14 53.

> LE MOT DE



Chantal Gavet
Présidente de la MPT La Mède

"La Maison pour Tous a toujours eu vocation de proposer des activités de loisirs complémentaires à celles déjà offertes par les associations existantes de la commune. Par le passé, nous proposons des sorties au ski, des tournois de tir à l'arc, du taekwondo, de la musique ou encore un atelier de réparation électronique. Nous essayons d'innover chaque année en fonction des formations et suggestions de nos professeurs avec par exemple l'école d'anglais pour les tout-petits, la couture pour les enfants ou les cours de pilates. Aujourd'hui, nous essayons de conserver des activités originales et de soutenir les familles en facilitant les paiements par mois ou en 9 fois sans frais."

> DO YOU SPEAK ENGLISH ?

La Maison pour Tous propose des cours d'anglais adaptés à tous les niveaux et tous les âges. Les enfants de 3 à 6 ans ont le choix entre un cours en groupe d'une heure le samedi matin, ou la matinée "Baby School" de 9h à 12h le mercredi, inspirée de la méthode Montessori. Des séances d'apprentissages ludiques et en douceur pendant lesquelles les enfants sont encouragés à parler anglais grâce à des ateliers, des jeux, des chants et des danses. Pour les enfants de l'école élémentaire, du CP au CE2, des cours sont proposés le samedi et du CM1 au CM2, le mardi. Ils sont orientés vers la pratique orale avec des mises en situation pour enrichir le vocabulaire ainsi que l'initiation des bases grammaticales pour converser en anglais. Les collégiens et les lycéens quant à eux reprendront les acquis scolaires et renforceront les bases grammaticales grâce à l'étude de textes variés et actuels mais aussi des supports audio pour interagir. Enfin, des cours pour les adultes de différents niveaux sont proposés. Les débutants et moyens travailleront beaucoup à l'oral pour renforcer les acquis grâce à des mises en situation. Pour les élèves déjà confirmés, le cours prend la forme d'une discussion courante autour de sujets d'actualité ou culturels et l'analyse de la presse étrangère.

Un peu d'histoire

À l'occasion du Téléthon, la structure avait organisé en 1994, un véritable défi sportif. Six binômes composés d'une personne voyante et d'une personne handicapée mal ou non voyante ont pris la route en voiture à pédales pour faire le trajet de La Mède jusqu'à Paris. Pendant deux jours de voyage, sur les petites routes de France, les passagers des 6 voitures ont récolté de l'argent déposé dans des urnes dans chaque village. Une véritable prouesse qui a même été rediffusée à la télévision.

> LE SAVIEZ-VOUS ?

À Châteauneuf-les-Martigues, il y a deux structures associatives Maison pour Tous, celle de La Mède et celle de Châteauneuf qui est aussi un centre social et gère le centre aéré.



UNE BELLE MOBILISATION POUR LA RUÉE ROSE

En 2020, le collectif de la Ruée Rose en collaboration avec l'Amicale Médéenne embarquait pour sa 6^e édition. Pour cette année particulière, les bénévoles ont dû faire preuve de créativité et ont déployé toute leur énergie pour rester mobilisés malgré la crise sanitaire.

Si la Ruée Rose est devenue incontournable dans le paysage Châteauneuvais, les 7 bénévoles qui constituent le collectif n'oublient jamais la raison de leur engagement : la lutte contre le cancer et plus particulièrement le cancer du sein ! C'est d'ailleurs dans le but de récolter toujours plus de dons pour l'Institut Paoli-Calmettes (IPC), que Christine, Sylvie, Annie, Jocelyne, Marie-Jeanne, Sandrine et Nicole n'ont pas baissé les bras face aux difficultés liées à l'épidémie de COVID 19.

Une confiance renouvelée

Différentes actions ont été mises en place pour s'adapter aux restrictions liées au COVID et notamment l'annulation de la traditionnelle marche : permanences tous les samedis matin, cagnotte en ligne,

vente de 600 rubans artisanaux, appel aux dons auprès des entreprises, vente de trousseaux fait main, vente de plus de 200 baguettes de pain en forme de ruban et organisation de 3 tombolas. Cette édition 2020 a été marquée par une vente exceptionnelle de macarons confectionnés par Sophie Simon, finaliste de la saison 8 du "Meilleur Pâtissier". Au total, plus de 5 000 macarons ont été vendus chez des partenaires sur Châteauneuf mais aussi à Carry-le-Rouet, Le Rove, Ensuès-la-Redonne, Sausset-les-Pins et Aix-en-Provence. Enfin, comme chaque année la Ruée Rose a mobilisé les acteurs locaux : Intuition a proposé un concert et les associations ont pu témoigner de leur soutien sur les réseaux sociaux à travers des mini-vidéos. Grâce à toutes ces initiatives et ces élans de solidarité ce sont 15 500 euros qui ont été reversés à l'IPC. Le collectif remercie les donateurs fidèles et nouveaux pour leur confiance.



> ET AUSSI

Le combat continue

Les sommes reversées à l'IPC sont affectées à la recherche. Cette année elles serviront à financer un TEP SCAN NUMÉRIQUE pour le service de procédure nucléaire du docteur Brenet-Rossi. Vous souhaitez faire un don ? Vous pouvez donner tout au long de l'année directement à l'IPC sur don.institutpaolicalmettes.fr

PLANTER DES ARBRES, CES BIENFAITEURS DE LA PLANÈTE



L'association locale "1 million d'arbres Côte-Bleue" continue de mobiliser les associations du territoire pour planter des arbres à fleurs à la Plaine des sports. Avec l'aide de la municipalité, la 3^e campagne de plantation a eu lieu le 28 novembre dernier étoffant ainsi "Le petit bois mellifère des associations".

Non seulement les arbres sont l'air que nous respirons mais en plus ils permettent de lutter contre le réchauffement climatique et d'absorber le gaz à effet de serre. Si en plus, ce sont des arbres à fleurs, ils préservent la biodiversité en permettant aux abeilles ainsi qu'aux insectes pollinisateurs de réaliser la fécondation des fleurs et de collecter le nectar ou le miellat, substances indispensables pour la survie de ces insectes. En assurant la reproduction des fruits de nos jardins, les abeilles sont indispensables à la vie des Hommes...", nous explique Sylvie Pomarès, présidente de l'association "1 million d'arbres Côte-Bleue". Elle nous précise, amusée "Au départ,

c'est parti de mon initiative de planter un arbre avec les Amis de castrum vetus. Ce qui a démarré avec des copains de 6 associations, tous carnavaliers a séduit les autres associations qui ont vu l'utilité et la beauté de l'action".

Les associations et la Ville se mobilisent pour planter ces bienfaiteurs de la planète

Au total, 35 arbres ont été plantés depuis l'an dernier à la Plaine des sports à proximité de la piste d'athlétisme, financés par 24 associations de la commune. Les espaces verts municipaux se sont chargés de la logistique et de la plantation des 17 arbres de cette année durant le mois de novembre. Comme aucun rassemblement n'était possible en cette période, les associations se réuniront autour de l'événement dès que les conditions sanitaires le permettront.

LES ASSOCIATIONS CONTRIBUTRICES DU PETIT BOIS MELLIFÈRE

- Amicale Médéenne,
- Anahata - La voie du cœur,
- Arts Musique Énergies - AME,
- Association familiale Châteauneuf - La Mède,
- Association Gregory Lemarchal,
- Castel gym,
- CEMAC,
- CEMOF,
- Centre social - Maison pour tous de Châteauneuf,
- Chrono libre,
- Country love,
- Ecoute ta planète,
- Espoir contre la mucoviscidose,
- FCPE - Groupe scolaire Mireille Féraud-Foesser,
- FCPE - Ecole René Perrin de La Mède,
- G' Boxe,
- Intuition,
- Jeunesse Sportive de Châteauneuf-les-Martigues - JSCM,
- Les amis de Castum Vetus,
- Les perles de la côte bleue,
- Relais jeunes,
- Renouv'elle,
- Secours populaire,
- Souvenir français.



DES INITIATIVES CITOYENNES ET ASSOCIATIVES POUR NETTOYER LES ESPACES NATURELS



Plusieurs associations et des citoyens ramassent les déchets tout au long de l'année sur plusieurs sites naturels de la ville, au Barlatier, au Jaï, au port de La Mède et autour du rocher des trois frères. Ils ont tous en commun l'amour d'une nature préservée, la volonté de protéger la biodiversité et l'intelligence de penser que nous faisons partie d'un tout.



LE COMITÉ EXTRA-MUNICIPAL ANTI-POLLUTION

Le CEMAC avec ses 30 ans d'existence est la doyenne des associations pour l'environnement. Trois décennies passées à lutter contre toute forme de pollution pour préserver notre environnement et améliorer la qualité de vie des citoyens. Chaque année, la journée "Jaï propre" organisée en partenariat avec la ville réunit une quarantaine de personnes, adhérents, bénévoles et élus pour ramasser les déchets échoués ou emportés par le vent. Ce sont 2 km de zone naturelle du cordon littoral, des dunes et de la plage qui sont ainsi nettoyés avant la saison estivale, au mois de mai ou juin.

Contact : M. Marza au 06 87 13 19 88 ou par mail cemac13220@gmail.com.



L'ASSOCIATION DES PERLES DE LA CÔTE-BLEUE

L'Opération Calanques Propres réalisée le 17 octobre dernier à Châteauneuf-les-Martigues par l'Association des Perles de la Côte Bleue est une opération de nettoyage qui a permis de débarrasser le site du Barlatier de plusieurs natures de déchets.

- Déchets recyclables (papier, carton, plastique, métal) : 7 sacs de 100 litres ;
- Bouteilles en verre : 1 sac de 100 litres ;
- Déchets non recyclables : 7 sacs de 100 litres ;
- Encombrants (pare-choc, tapis, jeux extérieurs d'enfant, tuyau...) : environ 500 litres ;
- Les bouchons en plastique ont été triés pour valorisation via une filière de recyclage.

Plus d'infos sur <https://www.monenvironnement-lesperles.org>



WINGS OF THE OCEAN



Wings of the Ocean, en collaboration avec l'ONG Octop'us, est une association qui est intervenue durant trois week-ends pendant l'été 2020 au port de La Mède et au Rocher des Trois frères. Le constat est amer, 2 tonnes 200 kilos de déchets ont été ramassés par 51 bénévoles mobilisés. Parmi ces déchets, une tonne et demie de plastique de tous types, domestiques et industriels.

L'ambition pour cette association en 2021 serait de lancer une opération massive de dépollution de l'eau et des littoraux de l'Étang de Berre, à bord de St-Amour et du Danaé, voiliers emblématiques de la Mède. Cette association voudrait surtout fédérer l'ensemble des parties prenantes, des riverains et des acteurs économiques.

Toutes les infos sur : <https://www.wingsoftheocean.com/depollution-etang-berre>.

D'AUTRES ASSOCIATIONS DE LA VILLE NETTOIENT PONCTUELLEMENT, AINSI QUE DES CITOYENS



Sandra

47 ans, habitante à Châteauneuf-les-Martigues depuis 3 ans

Comme Sandra, vous pouvez rejoindre l'association ou vous porter volontaire sans forcément adhérer, juste pour participer aux journées de nettoyage. Plus d'infos au 06 01 23 95 34 ou par courriel lesperlesdelacotebleue@gmail.com.

"Quand je suis arrivée sur la commune, je me suis très vite aperçue de la chance que nous avons d'avoir cet espace naturel au Barlatier notamment lorsque je promenais mon chien ou que je pratiquais l'aviron. Une faune et une flore exceptionnelles qu'il faut protéger de tous les déchets croisés sur mon chemin. La citoyenneté commence par soi-même et ce n'est qu'armée d'une paire de gants, d'un sac poubelle que je réalise désormais mes promenades. J'ai voulu aller plus loin en adhérant à l'association des Perles de la Côte-Bleue pour agir davantage."



DÉPÔTS ILLÉGAUX DE DÉCHETS, UNE LUTTE COMPLEXE CONTRE CE FLÉAU NATIONAL

De plus en plus nombreux, ces dépôts sauvages nuisent à l'environnement et sont une menace quant au risque de pollution et d'incendie. Cette prolifération de tas d'ordures laissés en colline ou sur le bord des routes gâche nos paysages. Même si ces dépôts sont interdits et punis par la loi, il est rare que les services compétents prennent les pollueurs sur le fait. Le problème reste complexe même si le Maire est la première autorité de police compétente pour lutter contre

ce fléau. Les poursuites lorsqu'elles sont possibles n'aboutissent pas forcément au résultat escompté.

Pourquoi ces dépôts illégaux de déchets ?

La plupart des déchèteries métropolitaines collectent et trient les déchets des habitants pour les valoriser. Elles sont destinées aux particuliers et non aux professionnels.

Les professionnels doivent s'adresser à des entreprises spécialisées

qui collectent, transportent et traitent les déchets produits par les entreprises, les industriels et les artisans. Les coûts sont variables selon les moyens techniques mis en place. Certains professionnels non respectueux refusent de payer une filière de traitement de leurs déchets et préfèrent les déposer illégalement dans la nature.



Ce que dit la loi pour tous

Les dépôts de déchets sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975.

Ce que dit la loi pour les entreprises et les collectivités

Le tri des déchets en entreprise est une obligation depuis le 1^{er} juillet 2016. Le décret impose de trier et de valoriser leurs déchets de papier/carton, métal, plastique, verre et bois.

Depuis le 1^{er} juillet 2012, toutes les entreprises qui produisent des déchets ont l'obligation d'établir un registre chronologique retraçant toutes les opérations de collecte, de valorisation et d'élimination de ses déchets. Il doit être tenu à la disposition des Services de l'État en cas de contrôle.

Les sanctions en cas de non-respect pour une entreprise

En cas d'infraction, le Code de l'environnement prévoit pour les entreprises des sanctions administratives (injonction de faire ou exécution d'office, consignation de somme, amende...) et dans les cas les plus graves des sanctions pénales pouvant aller jusqu'à 2 ans de prison et 75 000 € d'amende.

Les sanctions en cas de non-respect pour les particuliers

L'abandon ou le dépôt de déchets par un particulier : amende forfaitaire de 2^e classe d'un montant de 68 € qui devrait être bientôt relevée à 135 €.

L'abandon ou le dépôt de déchets par un particulier à l'aide d'un véhicule : amende de 5^e classe d'un montant maximal de 1 500 € et de 3 000 € en cas de récidive.

> ENGAGÉS AU QUOTIDIEN

Tout le monde peut signaler des dépôts d'ordures au plus vite

1- Pour des dépôts sauvages en colline, sur un terrain ou aux abords des axes routiers

Photographiez, filmez et signalez les faits à la police municipale au 04 42 76 90 00 ou à la patrouille au 06 09 52 52 70.

Plus le signalement est rapide, plus l'enquête par la police administrative a des chances d'aboutir pour déterminer l'auteur du dépôt.

2- Pour des dépôts d'ordures en ville

Par téléphone au Centre Communal de proximité au 0800 88 10 67 qui fera le relais aux services dédiés ou sur la page d'accueil du site internet de la ville.

Sur le site internet de la Métropole "Engagés au quotidien" <https://www.marseillechange.fr>.

Sur votre smartphone avec l'application "Engagés au quotidien".

Le type de signalement :

- Ordures ménagères au sol,
- Dépôt interdit d'objets divers,
- Colonne de tri pleine,
- Conteneur plein,
- Corbeille pleine.

Nous vous rappelons également qu'il faut demander l'intervention des services avant de déposer vos encombrants sur le trottoir afin de fixer un jour de passage par téléphone 0800 94 94 08.

> LE MOT DE



Martine Guyl

Adjointe au maire déléguée à l'environnement et à la qualité de vie

"Pourquoi tant d'irrespect pour une nature qui nous apporte tant. Mon engagement n'a pour but que d'inciter la population à se mobiliser pour conserver une commune riche d'un patrimoine remarquable. C'est par nos actions que nous éduquerons nos jeunes et moins jeunes au respect d'un environnement magnifique."



Châteauneuf
lesMartigues.fr





> **CE QUI ÉVOLUERA BIENTÔT AU NIVEAU LOCAL**

Devant ce problème qui devient récurrent, Roland Mouren, maire de Châteauneuf-les-Martigues a la volonté de mettre en place une section à la police dédiée à ce problème dès que les personnels seront formés et assermentés.

> **CE QUI ÉVOLUE AU NIVEAU DE LA LOI**

Depuis le 19 juillet dernier, grâce à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, les sanctions contre les pollueurs vont être plus sévères.

> **LE SAVIEZ-VOUS ?**

Le combat continue

Selon l'ADEME, les ménages français produisent chaque année 31 millions de tonnes de déchets.

Dans le même temps, les entreprises en produisent 10 fois plus : un total de 315 millions de tonnes, dont :

- 247 millions de tonnes pour le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics,
- 24 millions de tonnes pour l'industrie,
- 22 millions de tonnes pour le secteur tertiaire.

La gestion des déchets des entreprises représente un enjeu majeur pour l'environnement.

QUE PEUT FAIRE LE MAIRE POUR LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES ?

ALERTE

- Signalement du dépôt
- Patrouille Police Municipale
- 7 jours sur 7

RECHERCHE

- Enquête administrative
- Rapport de constatations
- Signalement des infractions
- Procès verbal

IDENTIFICATION DU POLLUEUR

- Vidéo protection
- Preuves matérielles
- Témoignage
- Flagrance

IDENTIFICATION IMPOSSIBLE DU POLLUEUR

- Recherche du propriétaire du terrain

SUITES ADMINISTRATIVES

- Information des faits reprochés et sanctions encourues
- Mise en demeure pour assurer l'élimination dans un délai déterminé
- Si non réalisé, application des sanctions :
 - consignation
 - astreinte
 - exécution d'office
- amende de 1 500 € à 150 000 €.

TERRAIN PRIVÉ

- Le propriétaire est responsable
- Il doit déposer plainte
- Il reste responsable du ramassage
- Il doit fournir un récépissé de dépôt en décharge

TERRAIN COMMUNAL

- Recherche des compétences
 - Municipalité
 - Métropole Aix-Marseille-Provence
 - État

LA POSTE OUVRE UN NOUVEAU POINT DE SERVICES RELAIS À LA MÈDE



Pour faciliter l'accès aux services de La Poste aux habitants de La Mède, l'Alimentation médéenne située au 12, avenue Mirabeau est désormais un point relais de La Poste.

Ce nouveau dispositif de proximité complète l'offre du bureau de La Poste en garantissant aux usagers une amplitude horaire supérieure à celle du bureau de poste actuel puisque le commerce est ouvert jusqu'à 19h en semaine et le samedi matin.

Tout en pouvant utiliser les autres services proposés par le commerce, les habitants et les entreprises peuvent désormais déposer leurs courriers, simples ou recommandés, retirer leurs colis et lettres en instance, acheter des prêt-à-poster, des emballages Colissimo et des produits philatéliques (timbres, carnets). Il est également possible d'affranchir ses lettres et colis. Fabienne Baracco qui tient ce commerce a signé une convention

avec La Poste et explique qu'elle n'a pas hésité à accepter la proposition du Groupe, c'est "une manière supplémentaire de rendre service aux habitants" explique-t-elle. L'ouverture du point Relais est l'aboutissement de longues discussions entre le groupe La Poste et la municipalité dont "la priorité est depuis longtemps de maintenir une activité postale au service des Médéens", rappelle Roland Mouren.

> **HORAIRES**

Pour rappel, les horaires des bureaux de Poste à Châteauneuf-les-Martigues : La Mède :

- Lundi et jeudi : 13h30-17h15
- Mardi, mercredi et vendredi : 13h30-17h
- Fermée le samedi.

Centre-ville de Châteauneuf :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h
- Mercredi et samedi : 9h-12h.

LES PREMIERS USAGERS MÉDÉENS, PARTICULIERS ET ENTREPRISES, ONT COMMENTÉ L'ANNONCE SUR FACEBOOK

Jean-Claude : "La Poste ferme des bureaux non rentables [...] Des commerçants reprennent en plus de leur activité les services postaux. Merci à eux pour cet investissement et cette disponibilité envers leurs voisins."

Sylvie : "Dépôt et retrait des recommandés aussi et élargissement des horaires qui avantageront ceux qui travaillent".

Marie-France : "Belle initiative pour les médéens et aussi les châteauneuvais".

LE NUMÉRIQUE À LA PORTÉE DE TOUS

Jeune ou senior, débutant ou confirmé, en recherche d'emploi... Vous avez besoin de mettre en page un CV ? D'envoyer un mail ? De réaliser une démarche administrative en ligne ? Ou tout simplement besoin d'un accès wifi gratuit ? Découvrez les points d'accès wifi public et accédez gratuitement aux ordinateurs et à une connexion internet dans l'un des cyberespaces de la ville. Pour les personnes en difficulté face au numérique, certaines associations caritatives de la commune donnent accès à des postes informatiques.

Pour vous connecter au wifi public, c'est très simple : choisissez le réseau WIFI4EU et naviguez sur internet en toute liberté !

> BON À SAVOIR

En 2020

- 300 personnes ont fréquenté le cyberespace Emploi Formation,
- 100 retraités se sont rendus au cyberespace de la Maison des aînés,
- 140 usagers ont réalisé des démarches au cyberespace du Centre Social Maison pour Tous.

ESPACE NUMÉRIQUE DU SECOURS POPULAIRE

- > 8 avenue Jules-Ferry.
- > Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h.
- > 1 poste informatique ; imprimante.
- > Tout public.
- > Démarches administratives.
- > Des bénévoles peuvent accompagner les utilisateurs en difficulté.
- > RDV au 06 21 81 38 59.



LE CYBERESPACE EMPLOI FORMATION

- > Direction du Développement économique et Emploi (rue Erasme Guichet).
- > Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- > 2 postes informatiques ; imprimante.
- > Demandeur d'emploi, jeune suivi par la Mission locale, salarié en recherche de reconversion, entrepreneur.
- > Actualiser vos informations Pôle emploi.
- > Mettre à jour un CV et lettre de motivation.
- > Effectuer des recherches sur les sites de petites annonces d'emploi.
- > Rechercher des formations ou autres démarches d'insertion professionnelle.
- > Créer une adresse mail et utiliser les réseaux sociaux professionnels.
- > Un animateur en service civique vous accompagne dans vos démarches.
- > RDV au 04 42 76 89 39 ou cyber.espace@chateauneuf-les-martigues.fr

LE CYBERESPACE DU CENTRE SOCIAL MAISON POUR TOUS

- > Rue du vieux Moulin.
- > En accès libre du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Sur rendez-vous avec un accompagnant le mardi de 14h à 17h.
- > 6 postes informatiques ; imprimante ; photocopies.
- > Tout public.
- > Réaliser des démarches administratives en ligne.
- > Actualiser vos informations sur le site de la CAF et sur les organismes sociaux.
- > Obtenir de l'aide pour appréhender la navigation sur internet.
- > Réaliser des recherches pour le loisir (achat en ligne, achat de billets d'avion).
- > Avec ou sans rendez-vous au 04 42 79 84 50.

LES ESPACES MULTIMEDIA DU PÔLE CULTUREL JEAN-CLAUDE IZZO

- > Avenue des anciens combattants.
- > Mardi et vendredi : 9h-12h / 14h-18h - Mercredi et samedi : 9h-18h - Jeudi : 14h-18h.
- > 10 postes informatiques ; imprimante ; photocopies.
- > Tout public.
- > Tout type de recherche de loisirs (infos diverses, création et consultation mails, réseaux sociaux, recherche d'emploi, cv, achats en ligne).
- > Ateliers et animations régulières autour de la réalité virtuelle, de la lecture augmentée, des jeux vidéo.
- > Sur inscription gratuite à la médiathèque.

LE CYBERESPACE DE LA MAISON DES AÎNÉS

- > 1 rue Max Dormoy.
- > Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- > 2 postes informatiques ; imprimante ; scanner.
- > Réservé aux retraités résidant sur la commune.
- > Démarches administratives : carte grise, carte nationale d'identité, impôts...
- > Démarches liées aux caisses de retraite.
- > Démarches de santé : sécurité sociale (Ameli), dossier médical partagé.
- > Démarches personnelles : loisirs (billets d'avion), envoi de mail.
- > Accompagnement personnalisé par un agent de la Maison des aînés. Ateliers et cours autour de l'informatique et du numérique dispensés par l'Entraide Solidarité 13.
- > Uniquement sur rendez-vous au 04 28 27 06 07.



LA SÉCURITÉ : UNE STRATÉGIE TERRITORIALE DE PROXIMITÉ

Soucieuse d'assurer à ses habitants la tranquillité et la sécurité indispensable au vivre-ensemble, la ville de Châteauneuf-les-Martigues s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche volontaire. Ainsi, la ville travaille en étroite collaboration avec la Police Nationale et coordonne un plan d'actions sur son territoire avec l'ensemble de ses partenaires pour une approche globale de la prévention.

Continuer à conforter ses moyens pour une action efficiente

La Ville a décidé un nouveau renforcement des moyens pour la prévention et la tranquillité publique avec un déploiement des effectifs de police auprès des habitants pour plus de proximité et de visibilité. La fréquence des patrouilles pédestres a été revue à la hausse grâce à **une augmentation des effectifs**. La ville compte 27 policiers municipaux ce qui est bien au-dessus de la moyenne nationale en terme de nombre de policiers par habitant.



Deux nouveaux référents au service des commerçants et artisans : une relation encore plus étroite

Les commerçants, qui travaillent au quotidien sur le terrain, peuvent être les premières victimes mais aussi les premiers témoins des agressions, des vols... Ils ne savent pas toujours comment agir, réagir ni vers qui se tourner.

Aussi, dans le cadre de la politique de prévention des délits, une réflexion a été menée avec la volonté de garantir aux commerçants, artisans et chefs d'entreprise un contexte le plus serein et le plus rassurant possible pour exercer leur activité. Au-delà du Bureau d'Aide aux Victimes du poste de police municipale créé en 2019, une cellule de proximité au service des

commerçants a ainsi été créée. Elle est composée de deux référents commerces expérimentés nommés au sein des effectifs de la police municipale et permet :

- Une collaboration renforcée et une remontée plus efficace des informations,
- L'établissement de dépôts de plainte plus rapide,
- Des points réguliers pour répondre aux inquiétudes des commerçants et agir de manière préventive sur le terrain en favorisant l'échange de bonnes pratiques.

Un numéro de téléphone portable réservé est désormais disponible, il sera transmis par le biais d'une communication spécifique.

> LE MOT DE



David Barris

Adjoint au maire, délégué à la sécurité, au CISP (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)

"Aujourd'hui grâce aux efforts fournis par la municipalité depuis 2014 et la coopération entre les forces de sécurité, c'est une baisse de 37 % de délinquance sur la voie publique et une baisse de 72 % enregistrée entre 2013 et 2020".

> ZOOM SUR

La Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Police municipale

Afin de lutter efficacement contre la délinquance, la police municipale et la police nationale coopèrent efficacement, dans le respect de leurs compétences respectives, sur la totalité du territoire de la commune.

Placée sous l'autorité du Maire, officier de police judiciaire, la police municipale assure le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques à Châteauneuf-les-Martigues La Mède.

Pour cela, la Ville compte sur une équipe de 57 personnes et 61 durant l'été :

- 1 Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Police municipale,
- 27 policiers municipaux dont 1 affecté à la Police administrative* et deux gradés à l'encadrement. A noter : les policiers municipaux sont dotés d'une arme à feu lors de leurs patrouilles 24h/24h, ils restent joignables au 06 09 52 52 70,
- 6 ASVP à l'année + 4 ASVP saisonniers en renfort du 1^{er} juillet au 31 août (surveillance des plages),
- 6 opérateurs de vidéoprotection,
- 3 adjoints administratifs (secrétariat et Police administrative),
- 14 papys et mamies trafics (sécurité devant les écoles).

**Le Bureau de la Police administrative (ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h) traite des dossiers relatifs à l'occupation du domaine public, les demandes de licence de boissons, les ouvertures tardives, les avis d'expulsion locative, l'affichage et la publicité et les infractions au Code de l'urbanisme et de l'environnement (dépôts sauvages).*





À votre service : 120 caméras de vidéoprotection veillent sur la ville

Avec la 4^e et dernière phase de déploiement des caméras de vidéoprotection, ce sont 120 caméras positionnées aux endroits stratégiques qui quadrillent le territoire. "Ces caméras ont pour objet de surveiller l'accès aux bâtiments communaux accueillant du public comme les écoles, les lieux de rassemblement, de culte, les artères principales et les entrées de ville mais également de lutter efficacement contre les infractions de toute nature" commente Jean-Charles Vargas, Directeur de la Police Municipale qui précise que cet outil a largement fait ses preuves. C'est un outil de dissuasion, de lutte contre les incivilités et d'élucidation de certains délits.

Grâce aux caméras, les policiers sur le terrain sont en relation permanente avec des agents de vidéoprotection qui veillent jour et nuit sur un mur d'écran situé au Centre de supervision urbaine (CSU). Ouvert 24h/24h, ce dernier fait partie intégrante de la politique de sécurité et de sûreté de la ville, dont il constitue un outil à part entière en matière de lutte préventive contre l'insécurité et d'aide à la gestion de l'espace public.

CONTACT

Poste de police municipale
2 bd Henri d'Attilio
Châteauneuf-les-Martigues
Tél. 04 42 76 90 00

Tél. patrouille : 06 09 52 52 70
- 24h/24h - 365 jours l'an.
Horaire d'ouverture de l'accueil :
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30.



ENCORE PLUS DE CULTURE SUR LE SITE DE LA VILLE !

À l'automne, la médiathèque proposait à ses lecteurs un nouveau catalogue en ligne. Ce dernier, accessible depuis le site internet de la Ville s'intègre dans une rubrique pensée pour les amateurs de culture ou les curieux.

Comment accéder à la rubrique culture ?

Depuis la page d'accueil du site internet de la Ville chateauneuflesmartigues.fr, deux options : cliquez sur "Culture" dans la partie "En un clic" ou dans le menu (en haut à droite) choisir Loisirs et sorties > Culture.

Quelles informations puis-je trouver ?

En quelques clics, retrouvez facilement les actualités culturelles de la ville comme la programmation culturelle à venir ou le programme du cinéma. Le principal changement s'opère sur la page "La médiathèque".

Pour les amateurs de lecture

Profitez de l'œil avisé de vos bibliothécaires et laissez-vous guider par les coups de cœur. Plus besoin de longues recherches, à chaque coup de cœur un lien sur le catalogue vous permettra de visualiser si le livre est disponible et le réserver.

Pour les curieux

Naviguez à travers les ressources numériques et les bons plans proposés au fil des saisons. Ces derniers vous

offriront un moment de détente à travers un jeu, de la musique ou de bonnes idées en tout genre.

Enfin, le site internet se veut pratique. Ainsi, retrouvez à tout moment les informations utiles pour s'inscrire et réserver des documents à la médiathèque, la liste des associations culturelles présentes sur la commune, les coordonnées de l'école de musique ou du musée des Amis de castrum vetus.

Pour ceux qui cherchent des informations sur le patrimoine et le tourisme

La nouveauté de cette rubrique culture est un accès direct aux informations touristiques de la commune. Comme un air de renouveau pour le patrimoine historique, architectural et naturel qui est mis en valeur en images et valorisé à travers des animations et des jeux disponibles sur le site de la Ville ! Cette rubrique modernisée est un bon moyen de découvrir ou redécouvrir les parcours de balades proposés à Châteauneuf !

> ZOOM SUR

La page des archives municipales

Le service des archives vous propose de (re)découvrir des pépites et trésors qui constituent la mémoire de Châteauneuf-les-Martigues en partageant avec vous photos anciennes et souvenirs d'antan.



DES SOLUTIONS POUR SOUTENIR LE COMMERCE LOCAL

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent. Le tissu économique local a été directement impacté. Pour le soutenir, la ville accompagne ses commerçants et entreprises.

De nouveaux rendez-vous proposés

Habituellement, la Ville organise des rendez-vous réguliers avec les commerces et les entreprises de la commune. Ces réunions et rencontres abordent des thématiques différentes. La crise sanitaire a limité les possibilités de contact physique alors même que les acteurs économiques locaux avaient besoin d'informations pour faire face à cette situation délicate et inédite. C'est ainsi, que dès la fin de l'année, des rendez-vous online ont été mis en place. Fin 2020, 4 webinaires ont été organisés par la commune avec différents partenaires : Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Aix Marseille Provence (CCIAMP), le Club des entrepreneurs de Châteauneuf-La Mède, l'association des Artisans et commerçants, la Métropole. Particulièrement attendue la rencontre en ligne sur l'arrêt de la collecte des déchets dans la zone d'activités a été appréciée des entreprises de la Valampe

concernées. En effet, elles ont ainsi pu obtenir des réponses concrètes et profiter d'un accompagnement pour trouver une solution.

Jouer local !

Déployé par la CCIAMP, le **chèque cadeau Treiz'Local** a pour objectif de relancer les commerces du territoire. Pour les commerçants Châteauneuvais l'adhésion est gratuite et permet d'accroître leur visibilité notamment en bénéficiant de la notoriété de la CCIAMP.

Pour les entreprises qui proposent ces chèques cadeau 100 % local à leurs salariés, cela permet d'encourager le commerce de proximité et ainsi booster l'emploi et l'économie du département !



> ZOOM SUR

Vos commerces ouverts pendant le confinement

Près de 160 commerces et entreprises ont été référencés sur le site Internet de la ville au mois de novembre pour faire connaître leurs modalités spécifiques de fonctionnement pendant le confinement. Drive, click and collect et livraison, des modalités d'achat appréciées des consommateurs.



Votre commerce en ligne en quelques clics !

Le **Drive local** est la première application gratuite développée pour les commerçants de quartiers soutenue par la CCIAMP. Les consommateurs peuvent effectuer facilement leurs achats en "click and collect" et en livraison à domicile chez les commerçants châteauneuvais.

Des dispositifs exceptionnels pour le paiement des loyers

Le conseil de territoire Marseille-Provence et la Région Sud ont mis en place des dispositifs d'aide aux commerces ayant été contraints de fermer au mois de novembre. Une quarantaine de commerces

est concernée à Châteauneuf-les-Martigues.

La commune a signé une convention avec le Conseil de Territoire Marseille Provence pour bénéficier de l'aide évaluée à 1 euro par habitant et la redistribuer aux commerces concernés. Concrètement les commerçants recevront une aide financière à hauteur de 50 % du loyer payé en novembre dans la limite de 400 euros par commerce.

Du côté de la Région Sud, il s'agit d'une aide forfaitaire de 500 euros. Les entreprises concernées peuvent effectuer leur demande en direct entre le 1^{er} et le 31 janvier 2021 sur le site internet de la Région.

> UN NOUVEAU PARTENAIRE EMPLOI SUR LA COMMUNE

Châteauneuf-les-Martigues entend faciliter l'intervention des acteurs de l'emploi sur le territoire afin de favoriser l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Aussi, Monsieur le Maire a signé une nouvelle convention de partenariat avec I-Cog pour la tenue de permanences en mairie. La SAS I-COG intervient pour réaliser des prestations d'appui spécifiques aux personnes en situation de troubles cognitifs afin de leur permettre de se former ou de se réinsérer professionnellement. Elle apporte des éléments d'expertise sur la dimension du handicap afin d'éclairer le prescripteur-référent de parcours, en charge de l'accompagnement des personnes, de sécuriser les parcours professionnels et de compenser leur handicap. Plus de renseignements auprès de la Direction du développement économique et de l'emploi au 04 42 76 89 39.

EN IMAGES

Du 25 novembre au 10 décembre "ORANGEZ VOTRE VILLE"

En collaboration avec le Zonta Club de Martigues, la ville de Châteauneuf-les-Martigues a rejoint le mouvement de l'ONU-Femmes "Orangez le monde" pour lutter contre les violences à l'égard des femmes et des filles. Pour symboliser cet engagement, l'Hôtel de Ville et l'Église étaient illuminés en orange.



Du 30 novembre au 16 décembre DES CHOCOLATS OFFERTS AU PLUS DE 65 ANS

Pour faire perdurer la tradition de Noël malgré la crise sanitaire, l'équipe municipale s'est mobilisée. Les chocolats offerts par la ville aux personnes âgées de plus de 65 ans ont été distribués directement à domicile dans le respect des règles sanitaires.



À partir du 3 décembre LA VILLE ILLUMINÉE POUR NOËL

Les illuminations de Noël ont été lancées le jeudi 3 décembre. Une belle occasion de découvrir ou redécouvrir Châteauneuf-les-Martigues tous les soirs du mois de décembre, dès la tombée de la nuit. Une touche de magie pour cette période de fêtes.

Mardi 15 et mercredi 16 décembre CONCOURS "ENSEMBLE, ILLUMINONS NOS QUARTIERS"

En proposant des décorations de Noël visibles depuis la voie publique sur leur balcon, dans leur jardin ou sur leur vitrine, les participants au concours "ensemble illuminons nos quartiers" ont contribué à l'embellissement de la commune durant la période de Noël. Des initiatives saluées par le jury lors de son passage les 15 et 16 décembre dernier et récompensées en janvier.



Vendredi 4 décembre et samedi 5 décembre DISTRIBUTION DE SAPINS À TOUS LES COMMERÇANTS

Comme chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année, dans une démarche d'embellissement du centre-ville, la ville a montré son soutien aux commerçants en distribuant gratuitement des sapins pour décorer leur vitrine.



Les vendredis de décembre LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE A ACCUEILLI DE NOUVEAUX ARTISANS

Au mois de décembre, le marché hebdomadaire a compté des artisans supplémentaires. Un coup de pouce proposé par la ville aux producteurs locaux victimes de l'annulation du marché de Noël. Cette initiative a été appréciée par les consommateurs qui ont ainsi pu préparer leurs repas de fin d'année.



Jeudi 17 décembre AMBIANCE FESTIVE DANS LES CRÈCHES DE LA VILLE

Le Père Noël est passé jeudi 17 décembre et vendredi 18 décembre pour le plus grand plaisir des enfants. Des activités ludiques sur le thème de Noël ont été proposées aux tout-petits durant la journée. Un moment très convivial avant les vacances de Noël.

MOIS D'OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2020

BIENVENUE AUX BÉBÉS



Djoulya Monjolle

NAISSANCES

Mona ELATOUANI, Noham SOUAKIR, Menzo AVANZATO, Roméo WENDE, Semina ÖZCELIK, Alicia TAIX, Louca CARDUNER, Victoria GUEDIN, Djibril BENHAMOUDA, Djoulya MONJOLLE.

MARIAGES

Cyndie BROUETTE et Sylvain GEYMONAT, Eline PAPON et Semmy HAKIMI, Anna QUINTARD et Fabien SAMAT, Elisabeth DUBOC et Christophe SALON, Clémentine REGE et Julien DELASPRE, Inès ALLOUACHE et Mohamed CHAIB-EDDOUR, Juliette HANOT et Ferhat ALLEL, Geneviève MOUSSET et Ludovic PELLETIER, Mélanie TAGLIAFICO et Jordan HOYEZ, Swann PRADEL et Santiago VANACKERE, Isabelle BARON et David CALICE.

DÉCÈS

Josette MANSANET veuve CAMPETTI, Thérèse LONGUEVILLE veuve BOUHERET, Marcel ROUGERIE, Richard ADAMINI, Renée FREY, René AUBERT, Marie VALENTINI veuve ORABONA, Dominique LE SAOUT, Henri BICHOT, Jean ZUBILLAGA, Josette MOTTE veuve LAFFONT, Robert SEGURA, Jacques MISSIRIAN, Catherine BÉCUWE, Denis ETIENNE, René CHAPUIS, Régis MEJEAN, Roger GONZALEZ, Jean Baptiste ISSAVERDENS, Fernand MAURAS, Joseph GIANNECHINI, Chantal THIEBAUT, Yves FREVILLE, Simone EVIN veuve SEVILLA, Marie FIORELLA veuve ROZZI, Marie FORMOSA veuve CASSAR, Noëlla GROYSER épouse RETHORE, Jean Paul QUENTIN, Rocchetella VITALE veuve CALVO, Juana MENDEZ veuve ORTIZ, Simone REGNIER veuve RAHMANI, Christiane VILAREM épouse SAVOURNIN, Etienne SAVOURNIN, Max AGUIRRE, Lucien HIMBAUT, Patrick PEN, François AMAYA, Claude MOREL, Christian DUMAINE, Jean ALTPETER, Constantin ZAPHIRIADIS, Frédéric BENARD, Marcelle TIMOLINI épouse SEIMPERE, Guiseppe DI NATALE, Jean SOMMAVILLA, Henriette HECK veuve ORTS, Gisèle SANSONE, Eugénie DANI veuve SOUM, Mickaël CASULA, Jeannine ALFONSO veuve ANDRÉ, Rose-Marie LERDA veuve MORELLO, Anna ROCCO, Agustina SALA veuve ESCUDERO LOPEZ, Elise APARISI veuve LOUBET, Gérard BERENQUER, Suzanne CARABAJAL épouse SANTA CRUZ.

Le groupe de la majorité municipale

Nous préparons le budget. Il sera voté en conseil municipal au mois de mars. Malgré les incertitudes actuelles sur le contexte sanitaire et la crise économique qui se profile, nous avons cependant décidé de voter un budget ambitieux pour nos investissements. Grâce à la gestion rigoureuse que nous avons eue depuis 2014, nous pouvons maintenant lancer un programme d'investissements à court, moyen et long terme avec des projets de rénovation et d'amélioration de nos infrastructures vieillissantes mais également de programmes neufs. Nous parlons des écoles, des gymnases, des salles des fêtes, des structures d'accueil. Nous sommes conscients de l'attente en ces domaines mais le retour à des finances saines était impératif avant de se projeter sur des investissements lourds. Et nous avons réussi notre pari. Mme la Présidente du Département Martine Vassal est intervenue récemment pour nous présenter le nouveau collège. Celui-ci répondra en tout point au besoin de la population mais il est également une véritable réussite architecturale, un exemple dans le Département. Nous sommes fiers de cet outil qui sera mis en service. Nous sommes tous impatients de voir ce beau projet aboutir mais il nous faut patienter encore un peu, les procédures sont longues parce qu'elles doivent être maîtrisées.

"Ensemble, continuons pour Châteauneuf-La Mède"

Les groupes d'opposition

Chers habitants de Châteauneuf la Mède. L'année 2020 vient de se terminer et elle n'a pas été simple à vivre pour chacun d'entre nous. Nous sommes passés de confinements en couvre feu sans que cela ne stoppe cette épidémie. Les conséquences sont terribles pour l'économie, la culture, les relations humaines etc.. Nous ne pouvons que renouveler l'expression de notre immense respect et nos remerciements les plus sincères à tous ceux, qui ont été en première ligne cette année. Espérons qu'à l'avenir nos dirigeants n'oublieront pas ces hommes et ces femmes qui exercent ces

Une bonne année à tous les enfants de primaire et de maternelle avec pour 2021 une scolarité pleine et entière avec des enseignants en nombre suffisants, un dédoublement des classes pour travailler dans de meilleures conditions. Une bonne année à nos collégiennes et à nos collégiens, mais aussi à toutes les équipes d'encadrement des Amandeirets. Avec le souhait que le collège 900 places voit le jour mais transformé en deux collèges de 500 places. En 2021 on ne construit plus des usines à BEPC. Les économies financières et de personnels d'encadrement ne doivent pas se faire sur le dos de nos enfants. Une bonne année à tous les personnels soignants tant dans nos deux EHPAD que dans les hôpitaux, avec le vœu qu'enfin les moyens humains soient pris pour vous aider à toujours et encore prendre soin de nous. Le

Cher-es concitoyen-nes, Alors que nos esprits sont occupés principalement par la crise sanitaire que nous traversons encore. La surexploitation de l'environnement s'accroît sur notre territoire. Le projet ZAC des Aiguilles pourrait voir le jour à la jonction Gignac-Ensues-Châteauneuf. Ce serait inévitablement un réseau routier asphyxié (des milliers de camions et véhicules par jour accéderont à cette ZAC), une inéluctable dégradation de la qualité de l'air. et bien évidemment la réduction des espaces naturels. L'étau autour de Châteauneuf se resserre entre les diverses zones industrielles et les plateformes logistiques. En 2020, nos politiques sociétales ont été mises à mal : décisions contradictoires, atteintes à nos

Mes meilleurs vœux pour cette année 2021. 2020 restera gravée dans nos esprits ; la terrible crise sanitaire avec près de 57000 décès sur le territoire, les attentats terroristes, la montée de l'insécurité et de l'islamisme et sans oublier les milliers d'entreprises en faillite avec tous les petits commerces sacrifiés, bars, restaurants et tous nos commerces de proximité... Puisse 2021 devenir celle du retour à la normale, c'est dans l'unité que nous pourrions y parvenir. Nous comptons sur vous lors des prochaines élections importantes : régionales et départementales. Que l'année 2021 vous apporte santé,

Toute l'équipe espère que vous avez passé d'apaisantes fêtes. Malgré cette période compliquée nous restons mobilisés pour vous. Grâce à la motivation sans faille de mes super collègues infirmières de Châteauneuf et suite aux fermetures de classes et d'école, nous avons convenu, en collaboration avec M. le Maire, de mettre en place une permanence pour des tests Covid si le cas se représentait. Nous sommes de tout coeur avec la mairie quant à la nécessité d'ouvrir une nouvelle école. Nous déplorons seulement le manque d'anticipation pour ce projet, entre autres, qui va se faire encore en centre ville, sans penser au surplus de circulation ni au manque de places. Alors que les

métiers si peu valorisés, souvent sous-payés et pourtant, nous l'avons vécu, tellement essentiels. Nous espérons que dans les prochains articles nous pourrions communiquer avec vous de la vie de notre commune cela voudra dire tout simplement que nous serons sortis de cette triste parenthèse et que la vie aura repris son cours. Bonne année, bonne santé et surtout prenez bien soin de vous.

Groupe de rassemblement citoyen et de progrès
P RAGO. J L EMERY. M LOPEZ

vœu aussi que les personnels hospitaliers dans le médico-social soient aussi bénéficiaires de la prime SEGUR. Une bonne année aux personnels de la crèche municipale en espérant là encore que la Loi qui remet en cause leurs conditions de travail, d'accueil de nos tous petits soient abolies. Une Loi au profit des crèches privées... Une bonne année à nos commerçants, artisans qui ont tant souffert en 2020 avec une pensée particulière pour les restaurants et les bars. Une bonne année à toutes celles et ceux qui sont en galère pour trouver un emploi. Une bonne année à nous toutes et tous, nous le méritons bien. Vive 2021

Groupe "L'Humain d'abord"
Jacques Prunet élu du groupe "L'Humain D'abord"

libertés, relations appauvries, incertitude des emplois... Tout cela a généré angoisse, augmentation des violences, perte de confiance et inquiétude pour nos enfants. En 2021, nous souhaitons un horizon meilleur pour nos familles et notre ville où nos besoins fondamentaux – respirer, se nourrir, se déplacer, vivre... - prendraient le pas sur l'administratif et la finance.

Corinne ROUX
"Rassemblement des Ecologistes de Châteauneuf les Martigues"
corinne.roux@chateauneuf-les-martigues.fr
Retrouvez nous sur Facebook :
<https://fb.me/RassemblementDesEcologistesDeChateauneuf>

prospérité, le meilleur reste à venir ; soyons optimiste. L'équipe du rassemblement Châteauneuf la Mède vous souhaite une Bonne et heureuse année à tous.

Sauveur Visconti,
Président du groupe Rassemblement National au conseil municipal de Châteauneuf-les-Martigues
Tel : 0676444665
Mail : sauveur.visconti@chateauneuf-les-martigues.fr

nouveaux quartiers en périphérie ont besoin d'écoles à proximité et pourraient désengorger notre si agréable village central. Voilà plus de 5 ans que ces quartiers existent et comme vous l'avez dit vous même M. le Maire, c'est le temps qu'il faut pour acquérir les terrains et engendrer ce genre de projet. Chers concitoyens, nous espérons que cette nouvelle année soit porteuse d'espoir et de renouveau. N'hésitez pas à nous contacter sur Facebook.

Thiebaut Elodie et son équipe
Groupe "Châteauneuf-La Mède, notre seul parti c'est vous!"

1^{ER} SEMESTRE 2021

THÉÂTRE D'HUMOUR

À CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES




SPECTACLE
SUSCEPTIBLE
D'ÊTRE ANNULÉ
EN FONCTION DES
CONTRAINTE
SANITAIRES

DIMANCHE 14 FÉVRIER 2021

15h - Salle Léo Lagrange
à Châteauneuf-les-Martigues

Tarifs : 15€ pour les adultes et 10€ pour les enfants de moins de 12 ans, les demandeurs d'emploi, les PMR et les porteurs de carte d'abonnement de la Comédie des Suds.

RÉSERVATIONS :

Pôle culturel Jean-Claude Izzo - Tél. 04 42 76 90 16,
www.16-19.fr/comediesuds (rubrique spectacles en tournée)
www.billetreduc.com

Attention : places limitées du fait des contraintes sanitaires.



Châteauneuf
lesMartigues.fr

